



---

# CONSEIL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1990-1991

---

23 MAI 1991

---

## PROPOSITION DE RESOLUTION

RELATIVE A L'AIDE D'URGENCE  
EN FAVEUR DES POPULATIONS KURDES  
DEPOSEE PAR M. BIEFNOT ET CONSORTS

---

## DEVELOPPEMENTS

---

Face aux représailles dont ont fait l'objet les populations kurdes d'Irak et aux conditions insupportables dans lesquelles s'organise leur exode massif, la conscience internationale a spontanément modifié les normes du devoir d'intervention jusque là admises.

Notre Communauté n'a pas à se prononcer sur la position politique de la Belgique dans un tel contexte. En revanche, elle peut être porteuse d'une initiative de caractère humanitaire qui serait à son honneur, tout en restant dans le cadre strict de ses capacités d'intervention. Elle répondrait ainsi notamment à la résolution

de la Régionale Europe de l'AIPLF réunie à Aoste du 11 au 13 avril 1991 et qui demande «aux parlements francophones membres de l'AIPLF d'intervenir auprès de leurs gouvernements afin de mettre en œuvre tous les moyens humanitaires susceptibles de venir en aide à ces populations.»

C'est pourquoi la résolution proposée appelle de ses vœux un effort exceptionnel et particulier de l'ensemble des départements gérés par les quatre ministres de l'Exécutif.

Y. BIEFNOT.

## PROPOSITION DE RESOLUTION

RELATIVE A L'AIDE D'URGENCE  
EN FAVEUR DES POPULATIONS KURDES

---

Le Conseil de la Communauté française,

— préoccupé par la situation dramatique des populations kurdes d'Irak;

— solidaire des actions humanitaires entreprises en faveur de ces populations en danger;

— répondant avec conviction à l'appel de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française, région Europe, désireuse de faire participer la Francophonie multilatérale à ce grand élan de dignité;

— estime que la Communauté française de Belgique, en tant que telle, ne saurait être absente de cette vaste démarche humanitaire et invite dès lors l'Exécutif de la Communauté française à prendre toutes les mesures appropriées et urgentes répondant à la demande de l'A.I.P.L.F.

Y. BIEFNOT.  
Ph. MONFILS.  
A. ANTOINE.  
A. LAGASSE.